

100% EAC DÉFI MALRAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

I / DESCRIPTIF :

Le Défi Malraux est un projet académique qui consiste **en l'installation d'une reproduction grandeur nature** d'une œuvre picturale ou graphique dans les établissements scolaires.

Cette action peut être pensée indépendamment d'un projet existant ou à venir d'une [GALERIE ARC-EN-CIEL](#). Cependant elle permet aussi, pour chaque établissement, **d'amorcer** le projet d'une galerie par une personnalisation dans le choix de la reproduction, en lien avec le patrimoine artistique de la région.

Répondre au défi Malraux peut permettre une réflexion et un choix collectif des équipes et des élèves d'une reproduction grandeur nature d'une œuvre, dans le cadre d'un projet pédagogique ou EAC (par exemple projet disciplinaire ou interdisciplinaire sur l'artiste et l'œuvre choisie, projet et débat argumenté avec les élèves sur ce choix d'œuvre, élargissement thématique à d'autres œuvres, projet sur les collections des musées, projet sur l'artiste et le territoire breton...).

Le défi introduit également une réflexion sur l'image de l'établissement, sur son territoire et sur le patrimoine artistique à valoriser. Les équipes pourront s'inspirer pour leur choix sur la venue ou la présence historique d'artistes renommés en Bretagne (grands peintres tels que Paul Gauguin, les Nabis, Maurice Denis, Mathurin Méheut, Claude Monet...).

La réponse au défi et la reproduction de l'œuvre choisie gagneront pour l'établissement à être installée dans un lieu de passage visible par tous et accrochée à proximité ou en annonce de la [GALERIE ARC-EN-CIEL](#), déjà existante ou en projet.

Afin d'aider les établissements souhaitant s'engager dans ce défi, des musées de Bretagne ont été sollicités par la DRAEAC **et ont donné leur accord afin de constituer la mise en place d'une banque de données numériques**. Pour répondre au défi Malraux, on privilégiera **dans la consultation des collections**, les œuvres picturales ou graphiques.

Une base de données d'œuvres numériques des musées bretons et les contacts utiles sont adressés aux établissements à l'issue des inscriptions, qui se font en répondant à l'appel à projets « Défi Malraux » sur ADAGE.



II/ INSTALLATION DANS L'ETABLISSEMENT :

1/ La réponse au défi et la reproduction de l'œuvre choisie gagneront pour l'établissement à être installée dans un lieu de passage visible par tous et accrochée à proximité ou en annonce de la [GALERIE ARC-EN-CIEL](#), déjà existante ou en projet.

2/ La reproduction sera accompagnée obligatoirement d'un cartel *mentionnant* :

- *Le nom de l'artiste*
- *Le titre de l'œuvre*
- *La date*
- *Les dimensions de l'œuvre*
- *Le lieu d'exposition d'origine (par ex. : Musée des Beaux-Arts de Rennes).*

3/ On indiquera également en fin du cartel les indications suivantes :

- *« Défi Malraux »*
- *Reproduction de ... (telle ou telle œuvre)*
- *Dimensions (qui doivent être les mêmes que pour l'œuvre originale)*
- *Nom de l'établissement et date d'accrochage (ex. : 2024)*

Le défi Malraux peut également permettre l'amorce d'une réflexion sur l'aménagement des espaces (voir ressources archiclasse) :

- <https://archiclasse.education.fr/Les-Comment-faire>
- https://archiclasse.education.fr/IMG/pdf/fiche_6_comment_faire_-_couleurs_.pdf
- <https://archiclasse.education.fr/Thematique-1-Reflechir-au-lieu-penser-la-salle>

III/ RETOUR-ÉVALUATION :

S'assurer que le **musée a bien été contacté et mis au courant du choix de l'œuvre** qui sera reproduite et installée dans l'établissement.

Pour chaque établissement répondant à l'action, merci d'envoyer les indications ci-dessous par mail conjointement à Chloé Orveau Chloe.Orveau@ac-rennes.fr et Gaëlle Jumelais-David Gaelle.Jumelais-David@ac-rennes.fr :

- Indication du choix de l'œuvre (nom de l'artiste, titre, date, dimensions ...), de la collection et du musée
- Envoi une photographie de l'installation du défi Malraux dans l'établissement
- Envoi d'une synthèse du projet mené avec les élèves (une page **maximum** format word).